

## Projet d'un sentier côtier : ils alertent sur les enjeux

Crac'h - Selon l'APCR, l'étude de la création d'un sentier côtier autour de la baie de Saint-Jean est désormais dans les mains du préfet. Pas opposée au projet sur la forme, l'association l'est sur le fond.

« Tout a été fait sur la forme, mais le fond pêche. » Le tracé d'un sentier côtier autour de la baie de Saint-Jean, se précise, selon l'Association de protection des rivières de Crac'h (APRC). Cette dernière le conteste, l'estimant problématique pour la biodiversité locale.

Pour rappel, il s'inscrit dans le cadre de la loi - datant de 1976 - visant à établir une Servitude de passage des piétons du littoral (SPPL), permettant ainsi de longer la rivière au plus près de ses rives. Cette ria, l'un des derniers endroits sans sentier dans le département, est située à 4 km du golfe du Morbihan, dans les communes de Crac'h, Carnac, Saint-Philibert et La-Trinité-sur-Mer.

C'est la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) qui a la charge du tracé, financé par le Département. Début 2024, une enquête publique a été menée par trois commissaires enquêtrices. La population de Crac'h, Carnac et La-Trinité-sur-Mer a été consultée, pour 970 contributions recensées et deux tiers d'avis défavorables.

### « Nous, on alerte »

D'après l'association, le dossier est désormais dans les mains du préfet, alors que « 70 % (de la population) s'est prononcée contre », rappelle Marc Noyelle, son président. **Nous avons fait des propositions** (à la DDTM), ça a été noté. Ils n'ont tenu en aucun compte de ce que nous avons dit. L'instruction est terminée. Le tracé est défini. **Nous, on alerte.** »

Elle reproche notamment à la DDTM de ne pas avoir fait d'estimation de la fréquentation sur site, mais aussi « de mettre en signature un projet pas chiffré. Les ostréiculteurs sont inquiets, les oiseaux menacés. Ce qui est prévu est ahurissant. »

### « Il y a un vrai enjeu avifaune »

Pour appuyer ses propos, l'association a commandé une étude à Yves Le Cam, ornithologue, menée sur un cycle biologique complet des



Marc Noyelle, Claire Tabarly et Jean-Yves Jégourel, membres de l'Association pour la protection de la rivière de Crac'h.

| PHOTO : OUEST-FRANCE

oiseaux, entre août 2023 et août 2024.

Dans l'étude, est relevée la crainte d'une fuite des espèces - indiquant qu'un oiseau s'envole lors d'une approche à près de 200 m - et estimant que les distances d'envol ne seraient pas respectées. « Dans ce projet, la distance est trop faible entre l'eau et le chemin. Il y a un vrai enjeu avifaune (l'ensemble d'oiseaux sur un lieu) : le Golfe a perdu 30 % de ses oiseaux. Ils sont sensibles au bruit, à la vue, ajoute Claire Tabarly, membre de l'association. Plus de 90 espèces ont été observées, dont 70 espèces sont protégées. »

L'APRC a sollicité les élus locaux. « Le maire de Crac'h est conscient de la richesse de la baie, il veut protéger les oiseaux. Seulement, pour les maires, c'est une affaire de l'État. Nous ne sommes même pas sûrs que le préfet ait tous les tenants et aboutissants, estime Marc Noyelle. On attire son attention. Nous avons demandé une rencontre avec

la Direction départementale des territoires et de la mer, qui nous a été refusée », rappelant par ailleurs que l'association est agréée pour la protection de l'environnement par...

l'État.

Contactée, la préfecture du Morbihan n'a pas souhaité donner suite à nos sollicitations.

Dylan DUPRAY.



La baie de Saint-Jean de Crac'h.

| PHOTO : OUEST-FRANCE